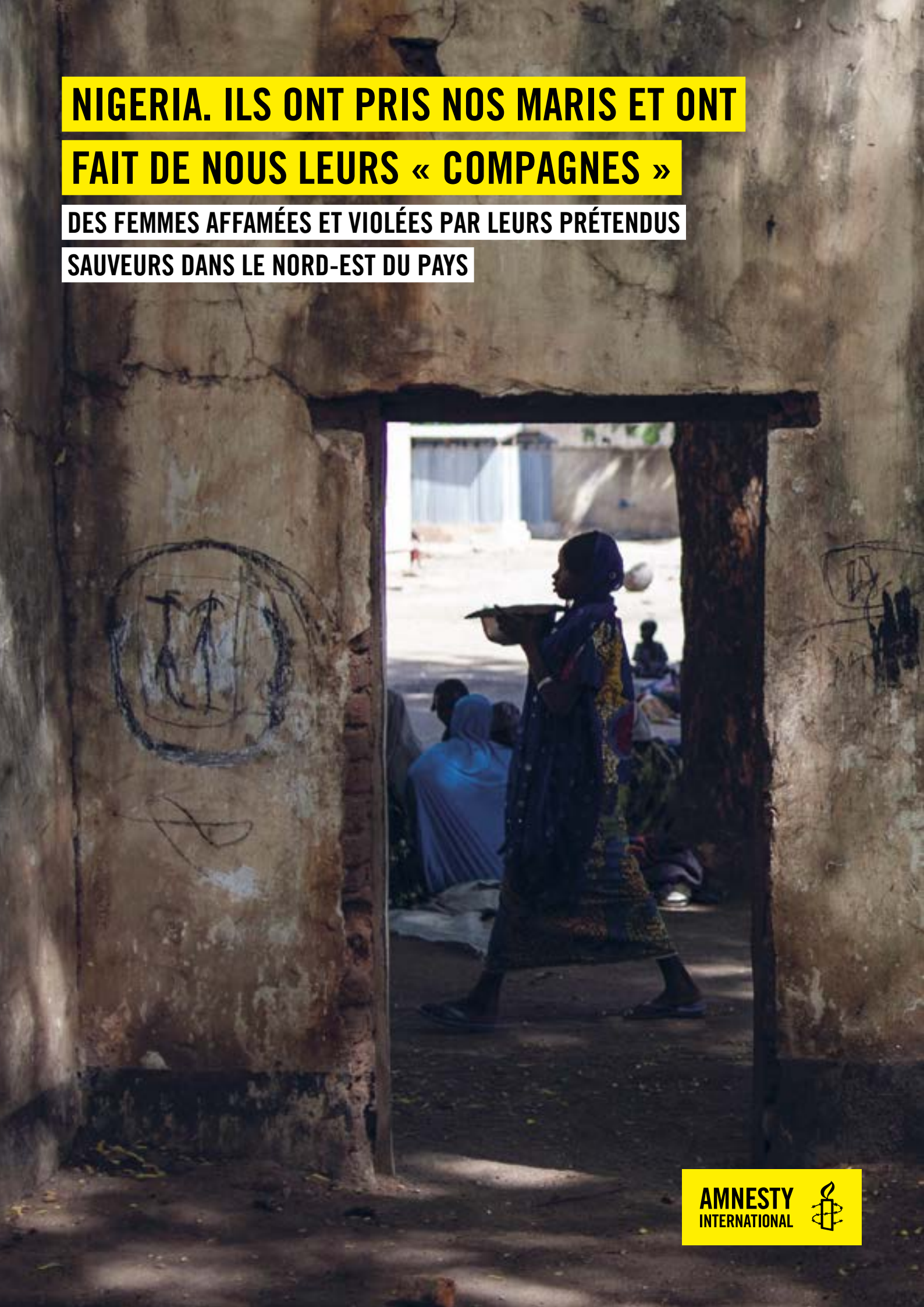


**NIGERIA. ILS ONT PRIS NOS MARIS ET ONT
FAIT DE NOUS LEURS « COMPAGNES »**

**DES FEMMES AFFAMÉES ET VIOLÉES PAR LEURS PRÉTENDUS
SAUVEURS DANS LE NORD-EST DU PAYS**



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



INTRODUCTION

Dans le nord-est du Nigeria, des militaires nigériens ont infligé à des femmes déplacées à l'intérieur de leur pays des violences et des atteintes aux droits humains qui équivalent à des crimes de guerre et qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Ces femmes exigent que justice soit faite, que des comptes soient rendus et que ces violations des droits humains cessent.

Elles veulent pouvoir nourrir leur famille ; elles veulent être réunies avec leur mari et les autres hommes de leur famille ; et elles veulent être en sécurité.

Depuis 2015, l'armée nigérienne a repris de vastes portions du territoire jusqu'alors sous la domination de Boko Haram, dans le nord-est du Nigeria. Or, au lieu de « libérer » des centaines de milliers de personnes qui vivaient dans cette région sous le joug brutal du groupe armé ou qui s'y étaient retrouvées prises au piège, les soldats les ont traitées avec méfiance et négligence, se rendant responsables dans certains cas d'agressions et de violations des droits humains à leur égard.

En raison de leur genre, les femmes ont été touchées de manière spécifique, parfois plus violente. Souvent séparées de leur mari et des hommes de leur famille, arrêtés arbitrairement par les militaires, les femmes et les personnes à leur charge se sont retrouvées dans bien des cas confinées dans des camps à devoir lutter pour subvenir aux besoins de leur famille, la plupart du temps sous la menace du viol et de l'exploitation sexuelle. Beaucoup de femmes subissent toujours des discriminations.

Amnesty International a exposé ces préoccupations dans un compte rendu de recherche exhaustif publié en mai 2018, intitulé : 'They Betrayed Us': Women Who Survived Boko Haram Raped, Starved and Detained in Nigeria (« "Ils nous ont trahies" : des victimes de Boko Haram rescapées puis violées, affamées et maintenues en détention au Nigeria », en anglais uniquement). L'organisation continue de demander aux autorités nigériennes de réagir contre les crimes de guerre et les possibles crimes contre l'humanité commis dans le cadre du conflit et des déplacements, ainsi que de veiller au respect des droits de toutes les personnes affectées.



Kusam (dont le prénom a été modifié), mars 2017.

© Amnesty International



« KUSAM »*

Kusam (dont le prénom a été modifié), 30 ans, a fui son domicile avec sa famille après avoir entendu un communiqué à la radio, a-t-elle expliqué. À leur arrivée dans la ville de Bama, elles ont été conduites à la prison de Bama pour une opération de « contrôle ».

« Nous vivions [dans le village de] Gala Kura. Les membres de Boko Haram nous disaient de partir dans la brousse [avec eux]. Nous ne voulions pas parce que nous avions cultivé les terres et que nous attendions la récolte. Nous leur répondions que nous ne pouvions pas avant. Mais les Boko Haram insistaient pour que nous partions.

À la radio, nous avons entendu le gouvernement appeler tout le monde à quitter son domicile pour se rendre dans les camps. Il disait que tout était prêt pour nous - que nous aurions un abri et de la nourriture... De notre village, nous sommes partis à Ombasheer [un village du Cameroun]. Les soldats [camerounais] nous ont emmenés à Banki [une ville du Nigeria], puis, à Banki, les soldats nigériens nous ont conduits à la prison de Bama. Nous y sommes restés trois jours [pour « contrôle »]. Après, ils m'ont emmenée avec les enfants au camp de Bama. Mon mari était avec nous jusqu'au séjour à la prison de Bama. Ensuite, il n'est pas venu avec nous [au camp Hôpital de Bama]. J'ignore où il se trouve. Nous sommes arrivés nombreux de notre village à la prison de Bama. J'ignore combien nous étions en tout, mais je sais que 43 hommes de notre village étaient maintenus en détention, car j'en ai dressé la liste. Ils ont emmené tous les jeunes hommes âgés de 14 ans à une quarantaine d'années. Nous souffrions vraiment [au camp Hôpital de] Bama, ils nous donnaient à manger une fois par jour, le matin, puis plus rien. »

* Son prénom a été modifié. Le prénom de toutes les personnes citées dans cette synthèse a été modifié pour préserver leur anonymat. Dans l'ensemble du document, les personnes représentées sur les photos ne sont pas nécessairement celles qui ont été interrogées.



CONTEXTE

Fin 2015, les militaires ont commencé à créer des « camps annexes » dans des villes éloignées reprises à Boko Haram et transformées en garnisons fortifiées, en particulier dans l'État de Borno, dans le nord-est du pays. Alors que le conflit se poursuivait aux alentours, des centaines de milliers de personnes ont fui les zones rurales (qui étaient ou qui sont sous contrôle de Boko Haram) pour se réfugier dans ces camps annexes, chacune pour ses raisons. (Le terme « annexe » a été retenu pour distinguer ces camps de ceux instaurés dans des zones placées sous contrôle étroit du gouvernement.)

De nombreuses personnes se sont réfugiées dans les camps annexes pour fuir les zones contrôlées par Boko Haram ou l'insécurité généralisée, tandis que d'autres s'y sont rendues parce qu'elles avaient été attaquées par l'armée ou avaient eu peur de l'être si elles restaient chez elles. Des dizaines de personnes déplacées (forcées de quitter leur domicile mais demeurant dans leur propre pays) ont déclaré à Amnesty International que les militaires avaient attaqué aveuglément leur village, sans hésiter à incendier leurs logements et à tuer les derniers habitants, qu'ils appartiennent ou non à Boko Haram. D'autres ont expliqué s'être enfuies de peur d'être attaquées, après avoir vu ce que les soldats avaient fait dans les villages voisins.

Toutes les personnes qui arrivaient dans les villes reprises à Boko Haram ou qui y étaient conduites ont été soumises à un « contrôle de sécurité » par l'armée et par une milice alliée, la Force d'intervention conjointe civile (CJTF). Ces contrôles ont souvent été effectués sur plusieurs jours, de manière brutale, donnant lieu à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Les militaires ont aussi maintenu arbitrairement des milliers d'hommes et de femmes en détention pendant ce processus, après les avoir transférés dans des centres de détention militaire où ils sont restés pendant des mois ou des années sans inculpation ni procès. Seuls celles et ceux qui ont franchi les contrôles de sécurité sans encombre ont été autorisés à partir ou ont été emmenés dans les camps annexes.

Les plus susceptibles d'être retenus en détention prolongée étaient les hommes et les garçons. Dans certaines régions, notamment à Bama (autrefois deuxième ville la plus peuplée de l'État de Borno) et, non loin de là, à Banki (ville frontalière avec le Cameroun), la vaste majorité des hommes âgés de 14 à 40 ans ont été arrêtés et transférés dans des centres de détention militaire pour des périodes prolongées, sans jamais que leurs torts présumés soient analysés au cas par cas. Ils ont été retenus simplement en raison de leur âge et parce qu'ils avaient fui des régions où Boko



Assises, des personnes déplacées attendent que leur ration de nourriture soit servie au camp de Dikwa, dans l'État de Borno (nord-est du Nigeria), le 2 février 2016.

© STRINGER/AFP/Getty Images

Haram avait exercé son contrôle. Dans la plupart des cas, personne n'a revu ces hommes et ces garçons depuis leur arrestation.

La détention massive des hommes et des garçons a eu pour conséquence l'éclatement des familles et la multiplication des ménages à la charge de femmes dans les camps. En général, la part des femmes et des filles dans la population des camps est disproportionnée, du fait de l'arrestation d'un si grand nombre d'hommes et de garçons.

Lorsqu'elles arrivaient dans les camps sans être accompagnées par des hommes, les femmes étaient particulièrement exposées au risque d'être arrêtées et transférées dans les centres de détention de l'armée. Ces femmes étaient accusées d'être les épouses de combattants de Boko Haram restés « dans la brousse ». Depuis 2015, environ un millier de femmes ont été incarcérées à la caserne de Giwa, principal centre de détention militaire connu dans l'État de Borno. La plupart d'entre elles ont été libérées après plusieurs mois ou plusieurs années de détention sans inculpation ni procès, mais certaines y demeurent encore.



LE VIOL DE FEMMES SOUFFRANT DE LA FAIM DANS LES CAMPS ANNEXES

De nombreuses femmes (et certains hommes) ont déclaré à Amnesty International que les militaires et les miliciens de la CJTF violaient et exploitaient sexuellement les femmes des camps annexes. Ces témoins ont raconté que des soldats et des CJTF avaient recours à la force et aux menaces pour violer des femmes et des filles, profitant des conditions dans les camps pour les contraindre à devenir leurs « compagnes ».

Souvent, des femmes ont déclaré à Amnesty International qu'elles avaient été particulièrement exposées aux violences sexuelles parce que leur mari et les hommes de leur famille avaient été arrêtés et n'étaient donc pas avec elles ni ne pouvaient subvenir à leurs besoins, et parce qu'elles étaient confinées dans les camps, sans pouvoir s'échapper de ces situations de violence. L'insuffisance de l'aide humanitaire a également exacerbé les abus de pouvoir des responsables de la sécurité vis-à-vis des personnes vivant dans les camps.

Les viols et l'exploitation sexuelle ont été particulièrement répandus dans les camps de



Des femmes s'approvisionnent à un point d'eau du camp de personnes déplacées de Bama, le 8 décembre 2016.
© AFP/Getty Images

fin 2015 (lorsque les personnes ont commencé à arriver dans les camps annexes) à mi-2016 (lorsque l'aide et la présence humanitaires ont été renforcées).

Quinze femmes ont déclaré à Amnesty International que, dans le seul camp de déplacés de l'hôpital de Bama [ci-après, camp Hôpital de Bama], elles avaient été forcées à avoir des relations sexuelles avec des militaires ou des miliciens de la CJTF, bien souvent en échange de nourriture alors qu'elles étaient affamées. Certaines ont déclaré qu'elles avaient été contraintes d'avoir des relations sexuelles pour avoir suffisamment de nourriture pour survivre ou pour garder leur famille en vie. D'autres ont expliqué avoir été trop terrifiées pour opposer un refus aux soldats ou aux miliciens qui leur exigeaient d'avoir des relations sexuelles avec eux, en particulier après que les responsables eurent montré leur pouvoir à arrêter arbitrairement les membres de leurs familles. D'autres encore ont précisé que les militaires ou les CJTF avaient eu recours à leur force physique pour les agresser.

Dans le climat coercitif que les soldats et les membres de la CJTF ont mis en place à leur

avantage, le consentement à des relations sexuelles était impossible. De ce fait, chacun de ces actes sexuels constitue un viol, même lorsque les femmes ont cédé aux exigences des militaires ou des miliciens qui voulaient en faire leurs « compagnes ».

Par ailleurs, des femmes ont témoigné que des membres des forces de sécurité avaient créé un système organisé destiné à infliger des violences sexuelles aux femmes, par lequel des miliciens sélectionnaient des femmes dans le camp et les livraient aux soldats pour qu'ils puissent avoir des relations sexuelles avec elles.

DES MILLIERS DE PERSONNES MORTES DE FAIM ET DE MALADIE DANS LES CAMPS ANNEXES

Dans tous les camps annexes, les conditions étaient si catastrophiques que des milliers de personnes sont mortes par manque d'eau, de nourriture et de soins médicaux. D'après les conclusions d'Amnesty International, les actions et/ou l'inaction des autorités, en particulier de l'armée, ont contribué à ces décès.



Entre fin 2015 et mi-2016, les conditions dans de nombreux camps annexes étaient proches de la famine. Dans certains cas, des personnes étaient réellement enfermées dans le camp.

Amnesty International a recueilli des témoignages qui concordent à indiquer qu'au camp Hôpital de Bama, entre 15 et 30 personnes mouraient chaque jour de faim et de maladie entre la fin de l'année 2015 et le milieu ou la fin de l'année 2016. Pendant cette période, des centaines, voire des milliers de personnes déplacées sont mortes dans ce camp.

Des dizaines de femmes ont déclaré à Amnesty International qu'elles ne recevaient chaque jour qu'une petite assiette de riz qu'elles devaient partager avec leur famille. Beaucoup ont également précisé que des militaires et des miliciens les avaient battues, voire violées, aux points de distribution d'eau et de nourriture, car ils les accusaient d'être « les femmes des combattants de Boko Haram ». Des dizaines de personnes déplacées ont témoigné avoir vendu les bijoux et les vêtements de rechange qu'elles avaient emportés avec elles à des soldats et des membres de la CJTF, en échange de nourriture supplémentaire ou d'autres produits. Elles ont toutes déclaré qu'il leur était interdit de quitter le camp à cette période, que ce soit pour rentrer chez elles, pour chercher des vivres ou du bois pour faire du feu dans les environs, ou pour se réinstaller ailleurs.

Plus de la moitié des femmes rencontrées par Amnesty International qui vivaient au camp Hôpital de Bama à cette période ont déclaré qu'un membre au moins de leur famille était mort au camp, souvent parmi leurs enfants.

Sur la même période, les personnes déplacées qui vivaient dans les camps annexes d'autres villes reprises à Boko Haram - notamment Banki, Dikwa, Monguno, Rann et Benisheikh - ont également signalé que, faute de nourriture, d'eau et de soins médicaux, de nombreuses personnes mouraient de faim ou de maladie chaque jour.



Une jeune mère de 15 ans pleure à côté du corps de son bébé de six mois, chez elle, à Banki, le 28 septembre 2016. Atteinte de paludisme grave et de malnutrition, la petite fille avait été amenée à la clinique de MSF. Elle est décédée quelques heures après son arrivée, alors qu'elle avait besoin d'une transfusion sanguine trop complexe pour que la clinique puisse l'effectuer.

© Jane Hahn



Aiya (dont le prénom a été modifié), mars 2017.

© Amnesty International



« AIYA »

« À leur arrivée [à notre village, près de la ville de Banki, fin 2015], les soldats ont ouvert le feu sur toutes les personnes qui couraient, paniquées. Peu les importait qui elles étaient, et que nous n'étions pas des Boko Haram. Ils ont abattu cinq personnes, quatre qui sont décédées sur le coup et la cinquième le lendemain. Parmi les morts figuraient mon mari et l'une de mes filles. [...] »

Avec les rescapés de ma famille et d'autres habitants du village, j'ai fui au Cameroun. L'armée camerounaise [...] nous a transférés à Banki (ville). Les militaires nigériens ont alors emmené les femmes à part et nous ont transférées [au camp Hôpital de] Bama. Ils ont emmené 30 femmes, aucun homme. Nous ignorons ce qu'ils ont fait avec les hommes jeunes, nous ne les avons pas revus.

Il n'y avait pas de nourriture au camp Hôpital de Bama. Si nous étions toujours là-bas [dans ces conditions], nous serions tous morts. Les miliciens de la CJTF infligeaient aussi un très mauvais traitement aux personnes dans le camp. J'ai gardé de nombreuses marques des coups que j'ai reçus lorsque j'essayais d'aller chercher de l'eau. Si vous voulez de l'eau, vous recevez des coups. C'est le prix à payer pour avoir de l'eau. Les CJTF n'aiment pas que les femmes aillent

chercher de l'eau. C'est parce qu'ils veulent avoir l'eau pour eux, puis la vendre. [...] Et ils donnent l'eau à leurs compagnes.

« Si vous voulez de l'eau, vous recevez des coups. C'est le prix à payer pour avoir de l'eau. »

Si vous dites que vous êtes une femme et que vous allez rester avec votre famille [et ne pas avoir de relations sexuelles avec les soldats ou les membres de la CJTF], vous mourrez et vos enfants mourront. [...] Il n'y a pas d'eau ou de nourriture, à moins que vous soyez la compagne d'un CJTF. [...]

La faim a tué tellement de gens. J'ai perdu ma mère, mon père, mon frère aîné, ma tante et ma fille. J'ai aussi perdu d'autres proches au camp de Banki. »

Aiya a finalement pu quitter le camp Hôpital de Bama mi-2016, lorsqu'une organisation humanitaire a commencé à visiter le camp et a organisé son évacuation et celle des rescapés de sa famille pour motif médical, trois enfants à sa charge souffrant alors de malnutrition aiguë.



Des femmes et des enfants au camp Hôpital de Bama, 5 décembre 2015. Des centaines de personnes déplacées sont mortes dans ce camp.
© Gbemiga Olamikan



Ama (dont le prénom a été modifié), mars 2017.
© Amnesty International

TOUJOURS EN DANGER

UNE FAMINE PERSISTANTE

En juin 2016, l'aide humanitaire a commencé à s'intensifier dans les camps annexes et le taux de mortalité a diminué. Néanmoins, les personnes qui vivent dans ces camps annexes (en particulier les femmes) ont toujours des difficultés à se procurer suffisamment de nourriture et leur droit de circuler librement reste sévèrement entravé.

Début 2018, Amnesty International a reçu plusieurs témoignages convergents de femmes indiquant que de nombreuses personnes meurent de faim et de maladie, chaque jour, dans deux camps annexes de la ville de Dikwa. Dans l'un comme dans l'autre, le droit de circuler librement des personnes déplacées (en particulier des femmes) était toujours entravé. Elles avaient le droit de se rendre à Maiduguri, la capitale de l'État, mais pas de s'y réinstaller, et elles risquaient d'être empêchées de quitter le camp si elles tentaient de voyager avec leurs enfants.

Dans d'autres camps annexes tels que le camp de personnes déplacées de l'école publique secondaire de Bama (ci-après camp École secondaire de Bama, qui a remplacé le camp Hôpital de Bama en décembre

« AMA »

Ama a déclaré à Amnesty International avoir été violée à son arrivée au camp Hôpital de Bama, fin 2015 - début 2016, après avoir accepté de la nourriture d'un membre de la CJTF qui s'est ensuite cru en droit d'exiger un « paiement ». Elle a déclaré :

« Ils [les militaires et les CJTF] nous donnaient de la nourriture mais, le soir, ils revenaient vers 17 ou 18 heures et ils nous disaient de venir avec eux [...] Un homme [CJTF] est venu et m'a apporté de la nourriture. Il est revenu le soir, mais je me suis cachée. Le lendemain il m'a dit que je devais aller chercher de l'eau chez lui [et j'y suis allée]. Il a alors refermé la toile de la tente derrière moi et m'a violée. Il m'a dit : "Je t'ai donné ces choses, si tu les veux, nous devons être mari et femme". »



Une victime de violences sexuelles donne à manger à ses enfants, 2017.
© Amnesty International

2017), des femmes ont attesté avoir passé des jours sans manger entre deux cycles de distribution alimentaire, car l'aide fournie n'était pas suffisante pour durer d'un cycle à l'autre. La situation était particulièrement difficile pour les femmes non accompagnées d'un mari : beaucoup ont déclaré avoir subi une discrimination à l'heure de recevoir de la nourriture, tandis que d'autres ont expliqué que les responsables de la sécurité n'autorisaient que les hommes à quitter le camp pour aller chercher du bois. Elles ont également révélé qu'il leur était interdit de se réinstaller ailleurs.

En août 2018, l'ONG humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a fait part de son inquiétude face à l'intensification de la crise humanitaire dans le camp École secondaire de Bama, après l'arrivée de 10 000 personnes supplémentaires au cours des quatre mois précédents. MSF a signalé que l'eau, la nourriture et les soins médicaux dispensés dans le camp étaient insuffisants et que les enfants étaient particulièrement en danger, car ils étaient déjà dans un état critique à leur arrivée. Du 2 au 15 août 2018, 33 jeunes enfants sont morts dans le camp.

DES VIOLENCES SEXUELLES OMNIPRÉSENTES

Les militaires et les membres de la CJTF ont continué de violer et d'exploiter sexuellement les femmes dans les camps. Amnesty International a reçu des informations récentes selon lesquelles les soldats et les miliciens de la CJTF abusent de leur pouvoir et profitent de l'impunité qui persiste et d'un contexte dans lequel les femmes restent, pour la plupart, confinées et affamées.

« YEZA »

Yeza, 28 ans, a expliqué à Amnesty International que les femmes demeurent exposées à un risque élevé de violences sexuelles dans le camp École secondaire de Bama. D'autres femmes ont fait des récits similaires.

« Même maintenant, 80 % des femmes du camp n'ont pas de mari. La plupart de nos maris sont maintenus en détention. Certaines [femmes] ont laissé leur mari au village. Certaines ne savent même pas où se trouve leur mari. [...] Pour avoir ce qu'il faut pour vivre, nous avons besoin d'aide. Et les soldats et les CJTF le savent. Donc, quand ils nous voient, si la fille est très jeune et belle, les soldats et les CJTF commencent à l'aider. Et quand ils nous aident, vous savez qu'il faut payer, alors vous

allez dormir avec eux. C'est comme ça que la relation commence.

Si vous n'acceptez pas ce qu'ils proposent, vous n'avez rien, vous ne recevez rien de ce qui est dispensé [dans le camp]. Ils disent que vous êtes une Boko Haram, que vous êtes la femme d'un Boko Haram. Ils vous harcèlent. Vous ne pouvez pas vous approcher d'eux. Vous devez rester loin d'eux, près de votre propre famille. Si vous n'allez pas avec eux, vous devez rester chez vous. Sinon vous avez des problèmes.

Les soldats et les CJTF cherchent des filles partout [pour avoir des relations sexuelles avec elles]. À notre arrivée au camp de l'école secondaire gouvernementale [en décembre 2017], les militaires nous ont demandé qui n'avait pas de mari, et ils ont écarté ces personnes. Ils nous tiennent à l'écart des membres de notre belle-famille, pour qu'ils ne puissent pas objecter que nous sommes les épouses de leurs fils.

[Les soldats] viennent jour et nuit. Ils viennent même au camp en moto. Nous entendons les motos entrer dans le camp la nuit, ils prennent la fille et ils s'en vont.

Soixante-quinze pour cent des jeunes femmes du camp ont un « compagnon ». Parce que personne ne vous donne de savon, de lessive, de travail si vous ne devenez pas une de leurs compagnes. Sans ça, vous ne pouvez pas vivre. »



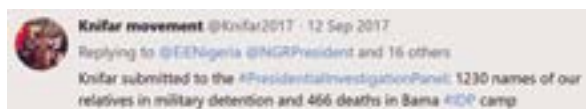
Knifarmovement @Knifar2017 · Mar 9 ·
 On 7 March we sent this letter to @NGRPresident - yesterday we received a call from the Presidency. We have made ourselves heard, but pray it will be followed by action: the release of our 1269 husbands, sons and daughters from #Giwa and investigation into our suffering in Bama.

LE MOUVEMENT KNIFAR

On estime que le mouvement Knifar compte 2 000 femmes et jeunes filles déplacées du nord-est du Nigeria. Beaucoup de membres de ce groupe de militantes ont survécu aux atrocités commises par Boko Haram et par l'armée nigériane.

Les membres du mouvement Knifar font campagne pour la libération de leurs époux et de leurs proches, dont plus de 1 660 sont maintenus en détention arbitraire. Elles demandent également que les autorités nigériennes rendent des comptes pour les violences sexuelles et la famine qu'elles ont subies et, dans certains cas, qu'elles subissent toujours.

Le groupe a réuni une liste de noms de personnes déplacées de leurs villages qui sont mortes au camp Hôpital de Bama dans les mois après leur arrivée. Il a dénoncé les violences sexuelles auxquelles les militaires et les miliciens civils présents dans ce camp ont participé.



Les membres du mouvement Knifar ont fait part de leurs préoccupations à la Commission nationale des droits de l'homme nigérienne, à l'Assemblée nationale, à la Cour pénale internationale, au président de la République et à la commission d'enquête présidentielle (mise en place par le président en août 2017 pour enquêter sur la conduite de l'armée, y compris durant le conflit avec Boko Haram). Elles ont aussi attiré l'attention des médias nigériens sur leurs préoccupations.

En septembre 2018, le groupe avait dressé une liste de 879 hommes, femmes et enfants morts dans le camp (pour la plupart entre octobre 2015 et juin 2016), à partir des informations fournies par les femmes qui avaient vécu dans le camp. Les femmes continuent d'essayer d'établir le contact avec d'autres personnes pour compléter la liste.



Voir entrée du 9 mars 2018, « Le 7 mars nous avons envoyé cette lettre au président du Nigeria @NGRPresident - hier nous avons reçu un appel de la présidence. Nous avons été entendues, mais nous prions pour que maintenant des mesures soient prises : la libération de nos 1 269 maris, fils et filles de #Giwa et l'ouverture d'enquêtes sur nos souffrances à Bama. », sur twitter.com/Knifar2017.



Voir entrée du 12 septembre 2017, « Le mouvement Knifar a présenté à la commission d'enquête présidentielle #PresidentialInvestigationPanel : les noms de 1 230 proches détenus par l'armée et de 466 autres morts au camp de personnes déplacées #IDP de Bama », sur twitter.com/Knifar2017.

TOUJOURS SANS NOUVELLES DE LEURS PROCHES : CONSÉQUENCES POUR LES FEMMES

Des dizaines de femmes ont témoigné à Amnesty International de la grande tristesse et de la profonde douleur qu'elles ressentent parce qu'elles n'ont pas revu leur mari et d'autres hommes de leur famille depuis que les militaires et les CJTF les ont arrêtés et emmenés lors des « contrôles de sécurité ».

Aucune des femmes qu'Amnesty International a rencontrées n'avait reçu d'informations des autorités sur la situation des membres de leur famille maintenus en détention, ce qui accentuait leur angoisse. Ces femmes ont souvent entendu parler de leurs maris lorsqu'elles essayaient de repousser les avances sexuelles d'un soldat ou d'un CJTF. Elles disaient qu'elles étaient mariées, ce à quoi il leur répondait que « leurs maris avaient été emmenés au centre de détention de Giwa et ne reviendraient pas ».

Dans la pratique, les femmes ne parviennent à obtenir des informations sur leurs maris et les membres de leur famille qu'auprès d'anciens détenus. Certaines femmes pensaient que leur mari ou d'autres membres de leur famille étaient morts, jusqu'à ce qu'elles apprennent qu'ils avaient été vus vivants dans un centre de détention de l'armée - le plus souvent à Giwa, où ils étaient incarcérés sans inculpation ni procès. D'autres femmes ont appris par d'anciens détenus la mort de leurs proches en détention.

Toutes les femmes qu'Amnesty International a rencontrées ont expliqué que, outre les dommages psychologiques qu'elle a entraînés, la détention de leur époux et d'autres membres de leur famille les obligeait à se battre seules pour subvenir aux besoins de leur famille et les exposait davantage aux violences, au viol et à l'exploitation sexuelle. Dans leur immense majorité, les femmes interviewées par Amnesty International ont déclaré que leur principal espoir pour l'avenir était la libération de leur mari ou des autres hommes de leur famille.



« ZARA »

Zara, qui vit au camp École secondaire de Bama, a déclaré à Amnesty International avoir essayé de trouver son mari dans un centre de réinsertion de Maiduguri, capitale de l'État de Borno, après avoir eu vent d'une rumeur selon laquelle de nombreux hommes maintenus en détention à la caserne de Giwa y avaient été libérés. Elle a essuyé un échec, avant de subir des représailles pour ses efforts.

« Je suis retournée au centre de réinsertion et on m'a dit que non, que personne n'avait été amené de la caserne de Giwa. Ils m'ont indiqué d'aller à la prison de sécurité maximale. Quand je suis arrivée, il y avait un agent de sécurité armé. Il m'a demandé ce que je faisais, je lui ai répondu que j'étais venue voir mon mari. Il m'a dit : "va-t'en". Ensuite, un militaire est passé, je lui ai dit que j'étais venue voir mon mari mais que cet homme ne me laissait pas passer. [...] [Au bout d'un moment,] j'ai vu un homme entrer. Je pleurais. Je leur ai demandé : "pourquoi laissez-vous entrer un homme mais pas moi, une femme ? Je refuse de coopérer [et de partir]." Alors, ils m'ont dit de me calmer et d'aller voir dans [deux différents camps pour personnes déplacées], car les hommes y avaient été libérés. J'y suis allée. Mais quand je suis arrivée [aux camps], j'ai demandé et [d'autres personnes déplacées ont dit que] personne dans les camps n'était arrivé de Bama pour être libéré. »



Des membres du mouvement Knifar prêtes à témoigner devant la commission d'enquête présidentielle chargée de vérifier si les forces armées ont respecté leurs obligations relatives aux droits humains et les règles d'engagement, le 30 octobre 2018 à Abuja.

© DR

Au bout de plusieurs jours de recherches infructueuses, Zara a dû retourner au camp École secondaire de Bama – car le laissez-passer qu'elle avait reçu pour se rendre à Maiduguri arrivait à expiration. Après s'être entretenue avec les femmes du mouvement Knifar, elle a décidé de travailler pour aider le mouvement à dresser la liste des noms des proches toujours maintenus en détention.

« [De retour au camp École secondaire de Bama,] je me suis préparée sur place et j'ai établi une liste de 40 personnes. Ensuite, j'ai dit aux responsables du camp que je voulais retourner chercher mon mari [et je leur ai demandé une autorisation pour retourner à Maiduguri]. Les responsables du camp m'ont répondu : "Non, la dernière fois tu es allée fureter, nous ne voulons pas que tu y retournes. Parce que la dernière fois, tu as dérangé des gens." Je suis allée huit fois chercher une autorisation, mais ils ne voulaient pas me la donner. Alors j'ai fini par arrêter. »

Après plus d'un an sans être autorisée à sortir du camp École secondaire de Bama, Zara a pu se rendre à Maiduguri mi-2018.



« KUSAM »

« Je ne crois pas que nous obtiendrons jamais justice, mais nous devrions. Nous sommes mariées. Ils ont emmené nos hommes à la caserne de Giwa, puis les CJTF et les militaires ont forcé les femmes à être avec eux [...]. Le plus important est que mon mari revienne. Il importe aussi que l'armée reconnaisse ce qui nous est arrivé. Certaines d'entre nous ont été contraintes à cette situation avec la CJTF et l'armée pendant des années. Les responsables devraient s'excuser d'avoir profité des femmes pendant que leurs maris n'étaient pas là. »

« HAUWA »

« Nous sommes lasses. Nous ignorons toujours où se trouvent nos maris et nos enfants. Les hommes ont été emmenés et les femmes tombent enceintes. Au camp, c'est une calamité. »



Deux responsables du mouvement Knifar signent la première lettre-pétition du groupe adressée à l'Assemblée nationale pour demander la libération de leurs maris. Avril 2017.

© DR

« FANTA »

« Je ne sais pas pourquoi ils nous ont fait ça. Ils nous ont dit de venir au camp, nous sommes venus, ils ont arrêté nos maris, puis ils ne nous ont pas donné à manger. Ils disaient qu'il y aurait de tout. Ils disaient que nous ne manquerions de rien dans le camp. Nous ne savons pas ce que nous leur avons fait. Nous avons tellement souffert, et nos maris sont toujours maintenus en détention. »



RÉACTION DES AUTORITÉS

Amnesty International a communiqué les conclusions de ses investigations à l'armée nigérienne et aux ministres concernés du gouvernement avant de publier un rapport de recherche exhaustif sur ce sujet en mai 2018. Amnesty International a posé des questions détaillées de façon à ce que les autorités puissent répondre à chaque point soulevé dans le rapport, mais, dans tous les cas, les autorités ont transféré les questions à d'autres services du gouvernement ou n'ont pas répondu.

Depuis la publication du rapport, l'armée (par une déclaration de l'état-major de la Défense) et la présidence de la République ont nié les conclusions du rapport et ont refusé d'adopter des mesures pour protéger les droits des femmes déplacées. Dans les jours qui ont suivi la publication du rapport, des représentants de l'état-major de la Défense se sont rendus dans plusieurs camps avec des journalistes et ont demandé publiquement aux femmes de se manifester si elles avaient été violées par des soldats. Terrifiées, les femmes n'ont pas répondu.

Le mouvement Knifar a publié la déclaration suivante (sur le compte Twitter @Knifar2017) : « L'armée est venue [au camp de] Dalori avec des journalistes pour demander aux femmes déplacées si nous avons été violées. Avant leur visite, nous avons reçu l'instruction de déclarer que tout allait bien, qu'il n'y avait pas de problèmes. C'est ainsi qu'il est donné suite à nos plaintes ? L'une de nos membres était là.

Elle a un fils de 18 mois, dont le père est un soldat. Trop effrayée et trop intimidée pour parler, elle n'a rien dit. Personne n'a parlé. »

Par la suite, le 6 juin 2018, le Sénat nigérian a ouvert une enquête sur les allégations de viol et de violation des droits humains de femmes par des militaires nigériens et des membres de la CJTF dans les camps annexes. Le même mois, la Commission nationale des droits de l'homme nigérienne a également annoncé avoir constitué une commission nationale d'enquête pour qu'elle organise une audience publique sur les allégations de violations des droits humains de personnes déplacées dans le nord-est du pays. Dans une lettre à Amnesty International, la commission a déclaré avoir reçu l'ordre d'enquêter du ministère fédéral de la Justice.

Si ces initiatives sont les bienvenues, Amnesty International a toutefois continué de manifester son inquiétude du fait que les autorités n'ont pas publié le rapport final d'une commission d'enquête présidentielle (la commission chargée de vérifier si les forces armées ont respecté leurs obligations relatives aux droits humains et les règles d'engagement), qui avait été créée en

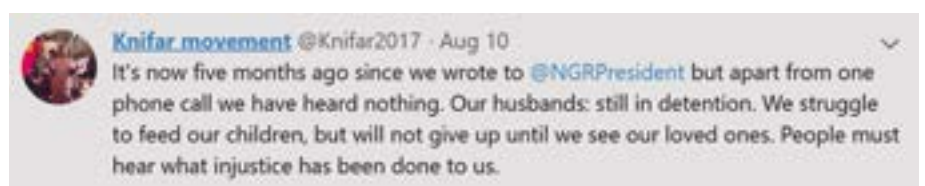


Des femmes du mouvement Knifar font la queue pour témoigner devant la commission d'enquête présidentielle en septembre 2017. © DR



Voir entrée du 10 août 2018, « Voilà cinq mois que nous avons écrit au président du Nigeria @NGRPresident mais, à part un appel téléphonique, nous n'avons reçu aucune nouvelle. Nos maris : toujours en détention. Nous luttons pour nourrir nos enfants, mais nous ne renoncerons pas tant que nous n'aurons pas retrouvé nos proches. Les gens doivent savoir quelle injustice nous avons subie. », sur twitter.com/Knifar2017.

août 2017 pour enquêter sur la conduite des militaires, notamment pendant le conflit avec Boko Haram. Parmi les personnes qui attendent impatiemment la publication des conclusions de l'enquête figurent les femmes du mouvement Knifar, qui ont courageusement témoigné devant la commission.





Dans un camp de personnes déplacées de Maiduguri, une des responsables du mouvement Knifar intervient lors d'une réunion où les femmes discutent des efforts de plaidoyer à mettre en œuvre pour que leurs maris soient libérés et que justice soit rendue pour les violations des droits humains qu'elles ont subies. Mars 2018.
© Amnesty International

RECOMMANDATIONS

Au gouvernement du Nigeria :

- Enquêter sur les allégations selon lesquelles les militaires auraient commis des actes de violence et des violations des droits humains et procédé à des arrestations arbitraires dans les villes reprises à Boko Haram, dans les camps de personnes déplacées et dans les centres de détention du nord-est du Nigeria, notamment celles recensées par Amnesty International, par d'autres organisations de défense des droits humains, par des organisations humanitaires et par des groupes de victimes militantes telles que les femmes du mouvement Knifar. Identifier les facteurs qui exposent les femmes aux violences sexuelles et y faire face, ainsi que traduire

en justice les responsables dans le cadre de procès équitables excluant le recours à la peine de mort.

- Publier le rapport de la commission d'enquête présidentielle chargée de vérifier si les forces armées ont respecté leurs obligations relatives aux droits humains et les règles d'engagement, pour faire preuve de transparence et garantir le respect de l'obligation de rendre des comptes.

- Veiller à ce que les personnes déplacées, notamment dans les ménages dont des femmes ont la charge, aient toutes le même accès aux denrées alimentaires et aux autres formes d'aide humanitaire en quantités suffisantes, et renforcer les efforts de lutte contre la corruption entravant cet accès.

- Lever toutes les restrictions au droit de circuler librement des personnes déplacées, à moins qu'elles ne soient conformes aux normes internationales relatives aux droits humains.

- Fermer immédiatement tous les lieux de détention non officiels et secrets. Libérer toutes les personnes détenues, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction pénale dûment reconnue par la loi et jugées de manière équitable, conformément aux normes internationales ; et garantir que les familles soient réunies. Veiller à la tenue d'un registre à jour et centralisé de toutes les personnes arrêtées et détenues dans le cadre du conflit ; ce registre devra pouvoir être consulté par les proches des personnes détenues et leurs avocats.

Amnesty International est un mouvement mondial réunissant plus de sept millions de personnes qui agissent pour que les droits fondamentaux de chaque individu soient respectés.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

Index : AFR 44/9122/2018
Français, septembre 2018



Photo de couverture : Une femme marche avec une bassine dans le camp de personnes déplacées de Bama, le 8 décembre 2016.
© STEFAN HEUNIS/AFP/Getty Images

AMNESTY INTERNATIONAL
NIGERIA

www.amnesty.org

Courriel : info@amnesty.org.ng
Tél. : +234-(0)-909-0866-666
@AmnestyNigeria
[facebook.com/ainigeria/](https://www.facebook.com/ainigeria/)

34 Colorado Close,
off Thames Street, off Alvan Ikoku
Way, Maitama, Abuja-FCT,
Nigeria

AMNESTY
INTERNATIONAL

